CR 5x5 - LRNB
Note n°2 - 01/2024
Rappel aux clubs

Thématique :	☐Présidence ☒Commission Régionale 5x5 ☐IRFBB ☐Technique / Formation ☐Discipline ☐Communication ☐Officiels ☐3x3 ☐Trésorerie Générale ☐Médicale ☐Administration	
Destinataires	☐Comités ☒Clubs ☐Licenciés	☐Comités, Clubs et licenciés
☐Nombre de pièces jointes : 0		
☒Information ☐Echéance de réponse :		

Objet : rappel des obligations pour les dérogations

Je vous prie de prendre connaissance de la note N°2 ci-dessous dans son intégralité.

Ce sont 2059 rencontres à programmer dans cette 2ème phase de championnat. Normalement tous les championnats devraient être sortis aussi il est important d'établir le programme de la fin de saison dès maintenant (obligation règlementaire).

Aujourd'hui 286 rencontres sont programmées, 203 en cours, soit ¼ des rencontres, ce qui prouve que l'on peut y arriver. Il est dommage que certains clubs restent dans leur démarche d'ignorer ces consignes et points règlementaires.

Le championnat PNM / PNF et U20 débute le 6 janvier 2024, aussi exceptionnellement, je n'appliquerai pas les pénalités financières concernant les horaires jusqu'à mardi 2 janvier ensuite la règle de « après-début du championnat et moins de 21 jours sera appliquée.

Pour tous les autres championnats, vous avez jusqu'au mardi 9 janvier 2024.

Article 18 – Notification des horaires, dérogations

Préambule : A l'établissement des calendriers les horaires des rencontres sont notés par la Ligue 00h00.

Il convient au club recevant de consulter le club adverse afin de proposer un horaire. Cette entente devra être notifiée pour validation par la Ligue via le canal « Dérogation » de FBI.

En cas de désaccord entre les deux équipes l'horaire officiel sera alors imposé par la CRC.

2- Les demandes parvenant à la Ligue seront ou non facturées au club demandeur en fonction des données ci-dessous mentionnées :
• Avant le début du championnat jeunes comme seniors : gratuit.
• Après le début du championnat jeunes comme seniors et à moins de 21 jours (vingt et un) avant une rencontre : **30 euros**
• Non validée sur FBI (accord ou refus) par club adverse dans les 14 jours ouvrés qui suivent la saisie sur FBI : **20 euros**
P.S. les **changements** de dernière minute (dans la semaine ou les 15 jours précédant la rencontre) pourront ne pas être amendés selon le motif, l'horaire initial ne devant plus être à 00:00.
• à plus de 14 jours, si les demandes ne sont pas validées ou refusées, la Commission validera de fait la dérogation si celle-ci entre dans la fourchette prévue dans nos règlements
Attention, il est préférable (sauf U13) de prévoir 2 heures entre chaque rencontre
Le samedi :
1 rencontre jeune : 14 h 15
2 rencontres jeunes : 14 h 15 – 15 h 45
3 rencontres jeunes : 14 h 15 – 15h 45 – 17 h 15
2 jeunes + 1 seniors (région) : 14 h 15 – 15 h 45 – 20 h 00
2 jeunes + 2 seniors (région) : 14 h 15 – 15 h 45 – 17 h 30 - 20 h 00
3 jeunes + 1 seniors (région) : 14 h 15 – 15 h 45 – 17 h 15 - 20 h 00
2 jeunes + 1 seniors (région) + 1 Championnat de France : 14 h – 15 h 30 – 17 h 15 – 20 h 00
3 jeunes + 1 Championnat de France : 14 h 15 – 15 h 45 – 17 h 15 – 20 h 00
Seniors région + championnat de France : 17h15 – 20h00

Rappel : l'obligation de jouer à 17h15 pour des seniors le samedi n'est plus obligatoire mais doit faire l'objet d'une acceptation adverse, en cas de désaccord, le club recevant devra soit trouver une seconde salle à 20h00 soit inverser la rencontre.
5- Toute dérogation de date et d'horaire, concernant la dernière journée des championnats seniors et jeunes sera refusée sauf situation que la CR5x5 jugerait exceptionnelle.

6 - Si une rencontre se disputait sans l'accord de la CR5x5 les deux équipes seraient déclarées battues par pénalité et en supporteraient les conséquences sportives et financières.

Contact : Pascal POTTIER	Courriel : crc@normandiebasketball.fr

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Dominique ROMEDER Chargé de mission en responsabilité des dérogations	Pascal POTTIER Président CR 5x5	Pascal POTTIER Président CR 5x5
Référence	2024-03-01- LRNB NOTE N°2 – CR 5x5	